



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 532 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) sont plus de 250 000 dans le réseau des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT QUE les professionnels, les services et des locaux adaptés sont nécessaires dans la réussite scolaire et l'apprentissage des élèves HDAA;

CONSIDÉRANT QUE la réalité quotidienne des familles d'élèves HDAA est très différente et qu'il faut que tous les représentants des commissions scolaires puissent réfléchir et intégrer les défis liés à la situation de ces familles;

CONSIDÉRANT QU'il faut développer des points de service à proximité du domicile des familles afin de poursuivre l'intégration des élèves HDAA et poursuivre le virage inclusif qui a cours au sein des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT QUE l'accompagnement des familles par un tiers, en l'occurrence par un élu scolaire local, permet de consolider le lien avec l'école et les services offerts par les commissions scolaires;

CONSIDÉRANT QU'actuellement, un commissaire-parent d'un élève HDAA est élu et siège au Conseil des commissaires;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- de reconnaître l'implication essentielle des parents d'élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans la structure décisionnelle scolaire;
- de retirer le projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, afin d'évaluer, de respecter et de permettre une représentativité des citoyens à travers les instances décisionnelles scolaires indispensable à la démocratie.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Jennifer Maccarone
Députée de Westmount–Saint-Louis**

4 décembre 2019

Date de signature de l'extrait